



VERSAILLES

CONSEIL de QUARTIER des CHANTIERS du 27 MAI 2010

Président : M. Bancal

Vice président : F.G. Chatelus

Secrétaire : P. Roudaut

Personnalité invitée : Thierry VOITELLIER, maire-adjoint (voirie- déplacement urbain-sécurité)

[Présence : une petite moitié des membres du Conseil de Quartier]

RÉVISION du PLU (plan local d'urbanisme) :

L'assistance fait remarquer qu'il se pose un problème de calendrier, craignant que notre assemblée n'ait pas le temps de faire les remarques qu'elle souhaite. Selon les représentants SAVE, des informations officielles lui ont déjà été communiquées, notamment en termes de calendrier.

M. Bancal répond que les modifications du PLU sont loin d'être déterminées, et que la Mairie n'a pas encore commencé la concertation, les dates n'en étant pas encore fixées (elles dépendent, en partie, de décisions de l'Etat : arrêté de « porter à connaissance », procédure d'enquête publique). Il sera donc temps de faire, en liaison avec Michel SAPORTA, adjoint chargé de l'urbanisme, une réunion de concertation « spéciale PLU » à la rentrée de septembre. Néanmoins, les conseillers de quartier peuvent dès à présent faire passer, via le bureau du Conseil de Quartier, leurs idées ou leurs souhaits pour ce qui concerne l'aménagement des périmètres concernés.

PONTS des CHANTIERS - LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Une étude portant sur la limitation des inconvénients du bruit sur les riverains, a été faite par la municipalité précédente – accompagnée par la recommandation de mesures à prendre, moyennant un financement chiffré. Ces solutions techniques auraient même été budgétées (par Grand Parc ?).

La question reste posée : quid de ce projet très soutenu, par notre Conseil de Quartier ?

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

Il est recommandé, pour ce qui concerne les résultats de la simulation réalisée à Enghien, de s'adresser aux personnes qui en ont eu la charge ou la connaissance (Christelle Vachon à la mairie, les responsables de RFF, en charge des ponts concernés)

Le Conseil de Quartier, qui a beaucoup œuvré dans le passé sur ce dossier, souhaite connaître au plus vite quelle est la position de la mairie aujourd'hui.

POLICE et SÉCURITÉ :

Nous remercions Thierry VOITELLIER, adjoint au Maire, délégué aux « déplacements urbains, à la sécurité et à la voirie... », de sa participation active à notre Conseil de Quartier. Chaque Versaillais a reçu le journal « VERSAILLES » donnant les grandes lignes de notre police – juste avant notre réunion.

Nous n'allons pas reprendre la liste de tous les corps de « polices » présents à Versailles (nationale, municipale, ASVP, BAC, gendarmerie, CRS, police des gares) – soit plus de 200 personnes au total - dont le rôle exact n'est pas toujours identifié par la population.

Le thème « Sécuritaire » reste très sensible dans notre quartier qui a vu récemment encore deux poubelles brûlées dans une cour d'immeuble, une voiture brûlée avenue de Sceaux et des rétroviseurs arrachés (dont, une fois de plus, celui de la voiture du secrétaire). Certains pensent que les 16% de baisse de la délinquance annoncés par Thierry VOITELLIER risquent d'être remis en cause cette année !

Notre sécurité est assurée par :

-La Police Nationale,

-23 policiers municipaux,

-54 ASVP (agents de surveillance de la voie publique) présents seulement pendant les heures ouvrables. Des membres du Conseil de Quartier font alors remarquer que les dégâts cités plus haut se passent toujours de nuit. La mission des ASVP est d'assurer la sécurité de traversées de rues aux sorties des écoles, et de veiller au respect de la réglementation relative au stationnement.

A noter, également, des éléments de prévention : la maison de quartier, le conseil local de prévention de la délinquance,...

Il n'a pas été possible (question de temps) d'aborder la surveillance nocturne, par caméra notamment le point sur l'équipement de notre quartier sensible, compte tenu des passages nombreux entre les gares Chantiers et Rive gauche. Le sujet pourra être évoqué lors d'une prochaine séance. D'ors et déjà il est précisé que de la vidéo-protection est prévue.

DIVERS**ALCOOLÉMIE DES JEUNES :**

Les parents présents font état de circonstances festives ou de comportement singuliers faisant apparaître une recrudescence de consommation abusive.

Questions posées :

-Y a-t-il une politique anti-alcool, dans les lieux publics, à Versailles ? Oui : des initiatives sont prises, en relation avec les services de police et les responsables des établissements d'enseignement ainsi que par l'intervention des services d'hygiène. La consommation d'alcool sur la voie publique et la vente d'alcool après 22 heures sont interdites. La Police Municipale et la Police Nationale ont renforcé les contrôles sur la vente d'alcool aux mineurs.

-La mairie peut elle sensibiliser les commerçants délivrant des boissons alcoolisées en quantité, aux jeunes ? Oui, c'est fait et même au-delà par des sanctions prises à l'encontre des détaillants qui délivrent illégalement de l'alcool à des mineurs.

VÉLOS MUNIS D'ÉCLAIRAGE :

Constat récurrent d'absence totale de lumière sur de nombreux vélos en ville. Devant cet état de fait, chacun reconnaît que les actions passent d'abord par une éducation civique et verbalisation (90 euros).

CIRCULATION :**1- VOIE UNIQUE rue de NOAILLES (provisoire)**

Une amélioration sensible de la circulation a été constatée rue de Noailles, par la création de 2 voies au lieu d'1 dans le sens sud- nord, tout en rendant plus difficile d'accès le quartier St Louis

2 –Manœuvre de BUS, gare des Chantiers

Pour pallier le problème récurrent de la paralysie de la circulation liée aux manœuvres de BUS, Thierry Voitellier s'interroge sur la faisabilité de dégager par les voies sud-nord ; ces voies débouchant sur une grande artère – l'avenue de Paris.

Le Conseil de Quartier est invité à donner son opinion, sur les dégagements envisageables, dans un souci d'impartialité et d'efficacité.

STATIONNEMENT :

La question du stationnement abusif des véhicules de certains loueurs, soulevée notamment par une pétition initiée par des commerçants et riverains de la rue des Etats Généraux, est rappelée. Thierry VOITELLIER répond que cette préoccupation a été prise en compte par la mairie qui a, d'une part, donné les instructions nécessaires pour que la verbalisation de tels stationnements sans acquittement des abonnements requis soit renforcée et a demandé à l'Officier du Ministère Public de diligenter les

poursuites prévues et, d'autre part, entamé une réflexion sur les moyens d'inciter ce type d'entreprises à quitter le centre-ville vers des parcs de stationnement sur Satory.

LISTE DES ACTIONS PROPOSÉES POUR LA PROCHAINE RÉUNION :

- 1- Calendrier du PLU à éclaircir afin de déclencher une réunion *ad hoc* de concertation avec le CONSEIL DE QUARTIER.
- 2- Dossier « RÉDUCTION DU BRUIT » sur les ponts SNCF à rechercher et mesures prises ou à prendre à communiquer au CONSEIL DE QUARTIER.
- 3- Sécurité de nuit : éclaircissements sur les éléments de police impliqués (qui assure la sécurité après 18 heures et comment ?) ; point sur la surveillance par caméra.
- 4- Possibilités de dégagements des BUS par les axes NORD-SUD ?